

Question 25

Mandatory requirement M3 (page 14 of 60).

M3 requires all credentials obtained outside Canada to undergo an equivalency assessment as established by a recognized Canadian academic credentials assessment service. Over a several decades of working with the Canadian public service we have not previously encountered this requirement. (there is some irony, as one of our resources now requiring credential assessment served as the longtime M&E advisor for the Foreign Credential Recognition program, FLMM, and the implementation of the Pan-Canadian Framework for the Assessment of and Recognition of Foreign Qualifications)

The credential recognition process is complex, costly and time consuming. Canadian academic credentials assessment services require educational institutions to directly submit original academic records, certificates and other supporting documentation. Only once this package is received does the equivalency assessment process begin. Based on enquiries for our senior resources, the lead time for educational institutions to prepare and send required documentation is 30-40 business days. Once the required documentation is received, the lead time for the Canadian academic credentials assessment is about 10 business days.

Today we initiated the credential recognition process. However, it is unlikely the credential assessment process will be complete by March 3. We respectfully request an extension to accommodate this requirement, to April 3, 2015.

Answer 25

See the amendment #3, the solicitation closing date has been extended to April 13, 2015 at 3:00 p.m. EDT.

Question 26

Can we submit the same resource in two different proposals? That is to say, is that a resource may be included in the group of experts from two different companies?

Answer 26

Yes, a resource may be included in the group of experts from two different companies. The decision to include a resource or not depends on the bidder

Question 27

Based on the examples noted on page 25 of 61 under section 1.2.1 Example 4, I would like clarification of the following:

Bidder A submits 1 senior level resource at a per diem rate of \$1000 per day.

Bidder B submits 1 senior level resource at a per diem rate of \$1100 per day and 1 intermediate resource at a per diem rate of \$800 per day.

Based on the example given, does this mean that Bidder B' average price is $\$1100 + \$800 = \$1900/2$ resources for an average rate of \$950 and that Bidder B would score 30 points and Bidder A 28.38 points as Bidder A's price is 5.03 % higher than Bidder B's price ?

Answer 27

No, your example is incorrect, the score will be calculated as follow:

Bidder A would get 30 points for the senior category. Seeing that the rate was the lowest for this category,

Bidder B would get 30 points for the intermediate category seeing that he/she is the only supplier in this example that has proposed a resource at the intermediate level. And the score for the senior category will be calculated with the following formula:

$$30 \times \left[1 - \frac{(\text{bid} - \text{lowest bid})}{\text{Lowest Bid}} \right]$$

$$\text{In this example: } 30 \times \left[1 - \frac{(1100-1000)}{1000} \right] = 27$$

$$\text{Total proposal Bidder B: } \frac{30 \text{ points} + 27 \text{ points}}{2} = 28.5 \text{ points}$$

Therefore the scores would be as follows for this example:

Bidder A = 30 points for the financial evaluation

Bidder B = 28.5 points for the financial evaluation

Question 28

Would projects entitled 'review' (operational review, program review etc.) be deemed compliant for resource and bidder qualifications *so long* as they involved significant activities as defined in your Scope of Work ?(SW3)

Answer 28

Yes. The Statement of Work indicates the AANDC is looking for experience in evaluation and review. The projects must provide evidence of the rated requirements.

Question 29

For what purpose are intermediate resources awarded points for a degree *in progress* and not senior resources? (R3). This does not seem fair to either the senior resource PhD candidate or the intermediate resource degree-holder.

Answer 29

The first bullet for R3 should read "have a master's degree (2.5 points) or have or are in the process of obtaining PhD (5 points)".

Question 30

Given the critical nature of the questions asked and the overall AANDC response time, is it possible to extend the closing date one month to April 3 2015?

Answer 30

The solicitation closing date has been extended to April 13, 2015 at 3:00 p.m. EDT.

Question 31

For M5.2, would the Crown confirm that a sample report/research paper completed by the Bidder's resources within the past 5 years would be considered compliant?

Answer 31

Yes. This is correct.

Question 32

Does the Government require resources to work off site?

Answer 32

Yes. The work is often conducted in Aboriginal communities across the country, including the North.

Question 33

The example 4 on the 25 of 61 of the RFSO and have ran a number of pricing scenarios and I do understand the methodology being suggested. However, there is still a fundamental problem with the structure of the RFSO IF we can win a standing offer without proposing a senior level resource.

As I understand it, once you win a standing offer you will be offered work that may require more resources than what may have been submitted with a bid to create the RFSO. For example a firm submitting one resource and winning a standing offer may receive a call up requiring two or three resources, and at the time of the call up AANDC will determine if the submitted resources for the call up qualify for that particular assignment.

It is easier to qualify intermediate resources for this RFP than it is senior resources. A firm would just need to qualify one intermediate resource, and score the max points on the technical, offer a good rate and then win. There is no advantage to offer a senior resource in this situation.

Would it be possible to clarify this?

Answer 33

The purpose of not insisting on a senior resource is that the Department is trying to encourage the participation of smaller firms. A Bidder of one intermediate resource may be deemed technically appropriate and "win" but the resulting work may be limited as result of the lack of capacity on the part of the Bidder to meet the needs of the project(s).

Question 25

Exigences obligatoires O3 (page 15 de 64).

L'exigence O3 requiert que toutes les compétences acquises à l'extérieur du Canada fassent l'objet d'une évaluation d'équivalence comme établie par un organisme canadien d'évaluation des diplômes et attestations reconnus. Après plusieurs décennies de collaboration avec la fonction publique canadienne, il s'agit de la première fois que nous sommes mis au fait d'une telle exigence (cela est ironique parce que l'une de nos ressources qui requiert actuellement une évaluation des diplômes et attestations a servi comme conseiller suivi/évaluation pour le programme de reconnaissance des qualifications étrangères et le FMMT et a participé à la mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger).

Le processus de reconnaissance des diplômes et attestations est complexe et coûteux, et exige beaucoup de temps. Les organismes canadiens d'évaluation des diplômes et attestations requièrent que les établissements scolaires présentent directement les documents originaux suivants : dossiers scolaires, certificats et documentation à l'appui. Après la réception de ces documents, le processus d'évaluation de l'équivalence commence. En fonction des demandes pour nos ressources principales, le temps requis pour que les établissements scolaires préparent et envoient la documentation requise est d'environ 30 à 40 jours ouvrables. Après la réception de la documentation requise, le temps requis pour l'évaluation canadienne des diplômes et attestations est d'environ 10 jours ouvrables.

Aujourd'hui, nous avons entrepris le processus de reconnaissance des diplômes et attestations. Toutefois, il est peu probable que le processus d'évaluation des diplômes et attestations soit terminé d'ici le 3 mars. Nous demandons donc respectueusement une prolongation pour respecter cette exigence, soit jusqu'au 3 avril 2015.

Réponse 25

Voir la modification #3, la date de clôture des soumissions a été prolongée au 13 avril 2015 à 15:00 HAE.

Question 26

Est-il permis qu'une même ressource soit proposée pour deux propositions différentes? C'est-à-dire, est-ce qu'une ressource peut être incluse dans le bassin d'experts de deux compagnies différentes?

Réponse 26

Oui, une ressource peut être incluse dans le bassin d'experts de deux compagnies différentes. La décision d'inclure une ressource ou non dépend du soumissionnaire.

Question 27

J'aimerais obtenir les précisions suivantes concernant l'exemple 4 sous la section 1.2.1 à la page 28 de 64 :

Le soumissionnaire A propose une ressource de niveau supérieur à un taux de 1 000 \$ par jour.

Le soumissionnaire B propose une ressource de niveau supérieur à un taux de 1 100 \$ par jour et une ressource de niveau intermédiaire à un taux de 800 \$ par jour.

Selon l'exemple donné, cela veut-il dire que le prix moyen du soumissionnaire B serait de 950 \$ (1 100 \$ + 800 \$ = 1 900 \$/2 ressources = 950 \$), ce qui lui conférerait 30 points, alors que le soumissionnaire A n'obtiendrait que 28,38 points, étant donné que sa soumission est 5,03 % plus élevée que celle du soumissionnaire B?

Réponse 27

Non, votre exemple est inexact. La note serait calculée comme suit :

Le soumissionnaire A obtiendrait 30 points pour la ressource de niveau supérieur, étant donné que c'est le taux le plus bas pour ce niveau de service.

Le soumissionnaire B obtiendrait 30 points pour la ressource de niveau intermédiaire, étant le seul dans cet exemple à proposer une ressource de ce niveau. La note pour le service de niveau supérieur serait calculée selon la formule suivante :

$$30 \times \left[1 - \frac{(\text{soumission} - \text{soumission la plus basse})}{\text{Soumission la plus basse}} \right]$$

$$\text{Dans cet exemple : } 30 \times \left[1 - \frac{(1100-1000)}{1000} \right] = 27$$

$$\text{Proposition totale du soumissionnaire B : } \frac{30 \text{ points} + 27 \text{ points}}{2} = 28,5 \text{ points}$$

Par conséquent, les résultats seraient les suivants pour cet exemple :

Soumissionnaire A = 30 points pour l'évaluation financière

Soumissionnaire B = 28,5 points pour l'évaluation financière

Question 28

Est-ce que des projets intitulés « examen » (examen opérationnel, examen du programme, etc.) sont acceptables comme preuves des qualifications du soumissionnaire et de ses ressources, s'ils impliquent la majorité des travaux tels qu'ils sont définis dans la portée du travail? (ET3)

Réponse 28

Oui Selon l'énoncé de travail, AADNC cherche de l'expérience d'évaluation et d'examen. Les projets doivent apporter la preuve du respect des exigences cotées.

Question 29

Pourquoi les ressources de niveau intermédiaire reçoivent-elles des points pour un diplôme en cours et non les ressources de niveau supérieur? (R3). Cela ne semble pas juste pour les ressources de niveau supérieur qui sont des candidats au doctorat ni pour les ressources de niveau intermédiaire qui détiennent un diplôme.

Réponse 29

La première puce du critère C3 devrait se lire comme suit : « les ressources possèdent une maîtrise (2,5 points) ou possèdent un doctorat ou sont en voie de l'obtenir (5 points) ».

Question 30

Étant donné l'importance des questions posées et du temps de réponse global d'AADNC, est-il possible de prolonger la date de clôture d'un mois, jusqu'au 3 avril 2015?

Réponse 30

La date de clôture des soumissions a été prolongée au 13 avril 2015 à 15:00 HAE.

Question 31

En ce qui a trait à l'exigence obligatoire O5.2, l'État accepterait-il un échantillon de rapport ou de document de recherche préparé par les ressources du soumissionnaire au cours des cinq dernières années?

Réponse 31

Oui, c'est exact.

Question 32

Le gouvernement exige-t-il des ressources de travail hors site?

Réponse 32

Oui Le travail est souvent effectué dans les collectivités autochtones partout au pays, y compris dans le Nord.

Question 33

En réponse à l'exemple 4 à la page 28 de 64 de la DOC, nous avons établi un certain nombre de scénarios de tarification. Nous avons compris la méthodologie proposée. Cependant, la structure de la DOC présente toujours un problème fondamental, puisqu'il semble être possible de gagner une offre à commandes sans proposer une ressource de niveau supérieur.

Si je comprends bien, si on gagne une offre permanente, on pourrait se voir proposer un travail qui exige plus de ressources que ce qu'on a proposé dans la soumission en réponse à la DOC. Par exemple, même si une entreprise gagne une offre à commandes en ne proposant qu'une seule ressource, AADNC pourrait quand même lui proposer une commande subséquente de jusqu'à deux ou trois ressources, puis déterminer à ce moment-là si les ressources proposées sont admissibles pour la commande.

En réponse à cette DP, il est plus facile de faire reconnaître les ressources de niveau intermédiaire que les ressources de niveau supérieur. Pour gagner, une entreprise n'a qu'à faire reconnaître une ressource de niveau intermédiaire, obtenir le maximum de points en réponse aux exigences techniques et offrir un bon taux. Il n'est donc pas du tout utile de proposer une ressource de niveau supérieur.

Pourriez-vous apporter des éclaircissements?

Réponse 33

Le Ministère n'oblige pas les soumissionnaires à proposer une ressource de niveau supérieur parce qu'il veut encourager la participation des petites entreprises. Un soumissionnaire ayant une ressource de niveau intermédiaire pourrait répondre aux exigences techniques et « gagner », mais ne recevoir qu'une quantité limitée de travail parce qu'il n'est pas en mesure de répondre aux besoins du ou des projets.